CCPA
Dir adj SEGPA

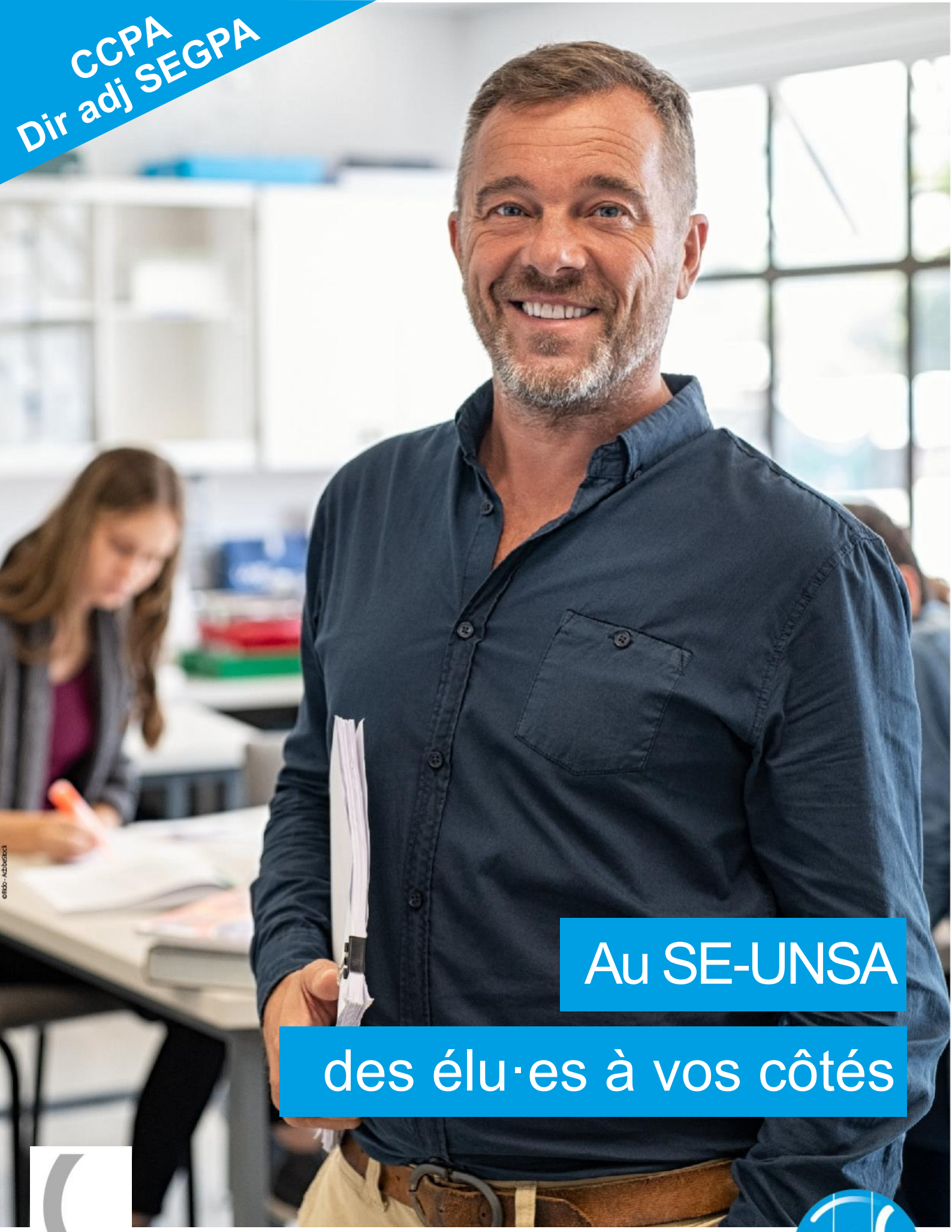

Au SE-UNSA

des élu·es à vos côtés

L'UNSA, votre alliée du quotidien

Choisissez le syndicat

qui vous ressemble : le SE-Unsa

Parce que votre situation est unique, vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé dans les moments clés de votre carrière.

Parce que votre métier est spécifique, vous avez besoin de représentants pour défendre vos statuts, vos conditions d'exercice et votre santé au travail.

Avec le SE-Unsa,
faites le choix d'un syndicat utile et constructif
avec des militant·es disponibles, déterminé·es et efficaces.

Nous, directeurs adjoints chargés de SEGPA

Nous nous investissons dans une fonction avec de multiples missions dont la mise en œuvre est délicate et tributaire du contexte en perpétuelle évolution.

Pilote des actions de l'ensemble de son équipe pédagogique, le directeur de Segpa doit voir son rôle réaffirmé dans ses fonctions d'adjoint au chef d'établissement, en charge, en priorité des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Nous demandons pour la reconnaissance de notre fonction :

- **D'apparaître de droit dans les instances de l'EPLE (notamment les conseils de discipline).**
- **D'être associés réunions des chefs d'établissement au même titre que les adjoints.**
- **De faciliter l'accès au corps des personnels de direction.**
- **De permettre la titularisation sur la fonction de directeur de Segpa, via la VAE ou la liste d'aptitude, des faisant-fonction.**
- **Une revalorisation indiciaire et/ou indemnitaire.**

Armés d'une formation exigeante et de qualité, nous souhaitons le rétablissement d'une passerelle pour pouvoir accéder aux fonctions de direction en établissement spécialisé.

Pour nous, il est plus que jamais nécessaire d'ouvrir le débat sur nos missions, nos statuts et nos perspectives de carrière.

Parce qu'au SE-Unsa, vos besoins sont nos priorités.

Du 1er au 8 décembre 2022

Je fais le bon choix

Je vote UNSA

L'UNSA, votre alliée du quotidien

Commission consultative paritaire des directeurs adjoints de Segpa de Grenoble